

Fiche signalétique

Date d'émission01-nov.-2018Date de révision08-sept.-2021Numéro de révision2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Sani-24 Germicidal Disposable Wipe

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit SDS 0279-00

N° ID/ONU UN1170

Synonymes Ironman Wipes

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Utiliser comme désinfectant sur les surfaces dures et non poreuses. Lire et comprendre

l'intégralité de l'étiquette avant d'utiliser. Utiliser uniquement selon les instructions sur l'étiquette. C'est une violation de la loi fédérale d'utiliser ce produit d'une manière

incompatible avec les instructions de l'étiquette.

Restrictions d'utilisation Pour usage professionnel et hospitalier.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

Professional Disposables International, Inc. 400 Chestnut Ridge Road

Woodcliff Lake, NJ 07677

Numéros de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone en cas PERS:

d'urgence 1-800-633-8253 (Domestic/Canada)

1-801-699-0667 (International)

2. Identification des dangers

Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
LIQUIDES INFLAMMABLES	Catégorie 3

apparence Clear solution. État physique liquide Odeur Faint citrus or alcohol odor

Éléments d'étiquetage

Danger physique ou chimique. Combustible. Ne pas utiliser ou stocker près de la chaleur ou d'une flamme nue.

mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES



Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Tenir au frais

Conseils de prudence - Réponse

YEUX

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

INHALATION

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

INCENDIE

En cas d'incendie: Utiliser du CO2, une poudre extinctrice ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

AUTRES INFORMATIONS

Peut être nocif par inhalation Provoque une légère irritation cutanée Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme Toxique pour les organismes aquatiques

Toxicité aiguë inconnue

2.1 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

- 2.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
- 2.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
- 2.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
- 2.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
- 2.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

3. Composition/informations sur les composants

Substance

Sans objet.

<u>Mélange</u>

Synonymes Ironman Wipes.

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Ethyl Alcohol	64-17-5	68.610	-	-
Isopropyl alcohol	67-63-0	0-10	-	-
Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride (50%C14, 40%C12, 10%C16)	68424-85-1	0.276	-	-
Octyl decyl dimethyl ammonium chloride	3246-11-2	0.207	-	-
Dioctyl dimethyl ammonium chloride	5538-94-3	0.104	-	=
Didecyl dimethyl ammonium chloride	7173-51-5	0.104	-	-

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

INHALATION EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Déplacer à l'air frais.

contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Obtenir des soins médicaux si l'irritation

évolue et persiste.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et

toutes les chaussures contaminés.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien

administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un

médecin.

Protection individuelle pour le

secouriste

Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou différés

Symptômes Sensation de brûlure. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des

symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée. Mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se

révéler inefficace.

Dangers spécifiques du produit Risque d'inflammation. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des

sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau. Les résidus d'un incendie et les eaux d'extinction contaminées doivent être éliminés

conformément aux règlements locaux.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

oui.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Tenir les gens à l'écart des, et contre

le vent par rapport aux, déversements/fuites. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. S'assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement

de protection individuelle requis.

AUTRES INFORMATIONS Aérer la zone. Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Une

mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Endiguer loin à l'avant du déversement pour recueillir l'eau de ruissellement. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non

combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière

absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire

Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Utiliser une connexion mise à la masse et mise à la terre lors du transfert de ce produit pour éviter une décharge statique, un incendie ou une explosion. Utiliser avec une ventilation locale. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Garder dans une aire munie de gicleurs. Utiliser selon les instructions sur l'étiquette de l'emballage. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions de stockage

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Ne pas entreposer près de matières combustibles. Garder dans une aire munie de gicleurs. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique		ACGIH T	LV	03	SHA PEL	NIOSH IDLH	
Ethyl Alcohol		STEL: 1000 ppm		TWA	: 1000 ppm	IDLH: 3300 ppm	
64-17-5				TWA:	1900 mg/m ³	TWA: 1000 ppm	
					TWA: 1000 ppm	TWA: 1900 mg/m ³	
				(vacated) 7	ΓWA: 1900 mg/m ³		
Isopropyl alcohol		STEL: 400	ppm	TWA	A: 400 ppm	IDLH: 2000 ppm	
67-63-0		TWA: 200	ppm	TWA	: 980 mg/m³	TWA: 400 ppm	
				(vacated)	TWA: 400 ppm	TWA: 980 mg/m ³	
				(vacated)	TWA: 980 mg/m ³	STEL: 500 ppm	
				(vacated)	STEL: 500 ppm	STEL: 1225 mg/m ³	
				(vacated) S	STEL: 1225 mg/m ³		
Nom chimique		Alberta	Colombie-l	Britannique	Ontario	Québec	
Ethyl Alcohol	T'	WA: 1000 ppm	STEL: 1	000 ppm	STEL: 1000 pp	m TWA: 1000 ppm	
64-17-5	TV	VA: 1880 mg/m ³				TWA: 1880 mg/m ³	
Isopropyl alcohol	T	WA: 200 ppm	TWA: 2	00 ppm	TWA: 200 ppr	n TWA: 400 ppm	
67-63-0	T۱	NA: 492 mg/m ³	STEL: 4	100 ppm	STEL: 400 ppr	m TWA: 985 mg/m ³	
	S	STEL: 400 ppm				STEL: 500 ppm	
	ST	ΓEL: 984 mg/m ³				STEL: 1230 mg/m ³	

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Portez une protection oculaire conformément au protocole de l'établissement.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Aucun connu

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<u>Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles</u>

État physiqueliquideapparenceClear solution.couleurincolore

Odeur Faint citrus or alcohol odor seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u> <u>VALEURS</u> <u>Remarques • Méthode</u>

pH 6-8 liquide
Point de fusion / point de -114.10 °C / -173.38 °F Éthanol

congélation

Point d'ébullition / intervalle aucune donnée disponible

d'ébullition

Point d'éclair 26.70 °C / 80.06 °F

taux d'évaporationaucune donnée disponibleAucun connuinflammabilité (solide, gaz)aucune donnée disponibleAucun connuLimite d'inflammabilité dans l'airAucun connu

Limite supérieure d'inflammabilité aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité aucune donnée disponible

ou d'explosivité

aucune donnée disponible pression de vapeur Aucun connu densité de vapeur aucune donnée disponible Aucun connu Densité relative aucune donnée disponible Aucun connu Solubilité dans l'eau aucune donnée disponible Aucun connu Solubilité dans d'autres solvants aucune donnée disponible Aucun connu aucune donnée disponible Coefficient de répartition Aucun connu Température d'auto-inflammation aucune donnée disponible Aucun connu température de décomposition aucune donnée disponible Aucun connu Viscosité cinématique aucune donnée disponible Aucun connu Viscosité dynamique aucune donnée disponible Aucun connu

AUTRES INFORMATIONS

Propriétés explosives
Propriétés comburantes
Propriétés comburantes
Propriétés comburantes
Propriétés comburantes
Propriétés comburantes
Propriétés comburantes
Propriétés explosives
Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions Aucun dans des conditions normales de traitement.

dangereuses

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.

matières incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

INHALATION L'inhalation de concentrations élevées peut provoquer une irritation des voies respiratoires

supérieures, des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, de la confusion et

d'autres effets sur le système nerveux central.

contact avec les yeux Le contact direct avec le liquide peut provoquer une irritation modérée des yeux.

Contact avec la peau Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.

Ingestion L'ingestion est peu probable pour les produits solides. Ce produit ne contient qu'une petite

quantité de liquide. Aucun effet indésirable n'est attendu. L'ingestion du liquide libre peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la

diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Un contact prolongé peut causer une

rougeur et une irritation. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des

symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des

vomissements.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 5,257.40 mg/kg **ETAmél (cutané)** 6,186.90 mg/kg **ETAmél** 46.82 mg/l

(inhalation-poussière/brouillard)

Toxicité aiguë inconnue 2.1 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

2.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

2.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané 2.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)

2.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)

2.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Renseignements sur le produit

Information sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Ethyl Alcohol	= 7060 mg/kg (Rat)	-	20
64-17-5			
Isopropyl alcohol	= 1870 mg/kg (Rat)	= 4059 mg/kg (Rabbit)	= 72600 mg/m³ (Rat) 4 h
67-63-0			-
Quaternary ammonium	= 426 mg/kg (Rat)	-	-

compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides 68424-85-1			
Didecyldimethylammonium chloride 7173-51-5	= 84 mg/kg (Rat)	-	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU.

Renseignements sur le produit

Lésions oculaires graves/irritation Provoque une sévère irritation des yeux.

oculaire

Renseignements sur le produit

sensibilisation respiratoire ou N'est pas considéré comme un agent sensibilisant cutané. cutanée

Renseignements sur le produit

Mutagénicité sur les cellules Ne devrait pas provoquer d'activité mutagène. **germinales**

Renseignements sur le produit

cancérogénicité Aucun des composants de ce produit n'est répertorié comme cancérigène ou suspecté

d'être cancérigène par OSHA, IARC et le NTP.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Ethyl Alcohol 64-17-5	А3	1	Known	Х
Isopropyl alcohol 67-63-0	-	Group 3	-	Х

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérogène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Aucune atteinte à la reproduction n'est attendue.

Renseignements sur le produit

STOT - exposition unique

PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Renseignements sur le produit

STOT - exposition répétée

Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur le produit

Risque d'aspiration Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques,

entraîne des effets à long terme.

Renseignements sur le produit					
Nom chimique	Algues/plantes	Poissons	Toxicité pour les	Crustacés	
	aquatiques		microorganismes		
Ethyl Alcohol	-	LC50: 12.0 - 16.0mL/L	-	LC50: 9268 - 14221mg/L	
64-17-5		(96h, Oncorhynchus		(48h, Daphnia magna)	
		mykiss) LC50: >100mg/L		EC50: =2mg/L (48h,	
		(96h, Pimephales		Daphnia magna) EC50:	
	promelas) LC50: 1340			=10800mg/L (24h,	
		15100mg/L (96h,		Daphnia magna)	
		Pimephales promelas)			
Isopropyl alcohol	EC50: >1000mg/L (72h,	LC50: =9640mg/L (96h,	-	EC50: =13299mg/L (48h,	
67-63-0	Desmodesmus	Pimephales promelas)		Daphnia magna)	
	subspicatus) EC50:	LC50: =11130mg/L (96h,			
	>1000mg/L (96h,	Pimephales promelas)			
	Desmodesmus	LC50: >1400000µg/L			
	subspicatus)	(96h, Lepomis			
		macrochirus)			

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Information sur les composants

Nom chimique	Coefficient de répartition
Ethyl Alcohol	-0.32
64-17-5	
Isopropyl alcohol	0.05
67-63-0	

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballages contaminés

Les contenants vides posent un risque potentiel de feu ou d'explosion. Ne pas couper, percer ou souder les contenants.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie	
Ethyl Alcohol	Toxic	
64-17-5	Ignitable	
Isopropyl alcohol	Toxic	
67-63-0	Ignitable	

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Note: The following applies to inner packages of ≤5L / 1.4Gal; package gross weight ≤ 30kg.

DOT

N° ID/ONU UN1170

Nom officiel d'expédition Ethanol solution, Limited Quantity

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

IATA

Numéro ONU UN1170

Désignation officielle deEthanol solution, Limited Quantity

transport de l'ONU

Classe(s) de danger relative(s) 3

au transport

Groupe d'emballage

IMDG

Numéro ONU UN1170

Désignation officielle de Éthanol solution, Limited Quantity

transport de l'ONU

Classe(s) de danger relative(s) 3 au transport

Groupe d'emballage

15. Renseignements sur la réglementation

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicables à la substance ou au mélange

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Sans objet

La Convention de Rotterdam Sans objet

Inventaires internationaux

TSCA Conforme

LIS/LES

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée **PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit répond aux critères de rapport EPCRA 311/312 Tier à 40 CFR 370, reportez-vous à la section 2 de cette FDS pour classifications. Selon le règlement modifié à 40 CFR 370, la déclaration selon l'EPCRA 311/312 Tier II pour l'année civile 2017 devra correspondre aux classifications de danger mises à jour.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des Etats-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

<u>États-Unis - Réglementations des</u> États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Ethyl Alcohol 64-17-5	Х	X	X
Isopropyl alcohol 67-63-0	X	X	Х

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Tenir hors de portée des enfants Attention conseils de prudence Dangers pour l'homme et les animaux domestiques.

WARNING: Causes substantial but temporary eye injury. Do not get in eyes or on clothing. Wear safety glasses. Wash thoroughly with soap and water after handling and before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the restroom. Remove and wash contaminated clothing before reuse.

Numéro d'enregistrement du pesticide à l'EPA

42182-13-9480

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA Risques pour la santé inflammabilité 3 Instabilité 0 Propriétés physiques et chimiques
HMIS Risques pour la santé inflammabilité 3 Dangers physiques 0 PROTECTION

2 INDIVIDUELLE X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale * Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques)

Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 01-nov.-2018

Date de révision 08-sept.-2021

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique